

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 26

Artikel: Propos d'un vieux garçon : dire ou faire
Autor: Bert-Net
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA POURA DROLA

L'ETAI 'na fèmalla qu'avai mau veri, la poura Grelietta. Peinsa-vo vāi assebin quinna croutie tchance l'avai z'u dein sa via. Ah! n'avai pas étai fète su onna bouna plianèta. Vo ne porrā pas dévenā cein que lāi étai arrevā? Bailli-vo le ciliā? L'avai perdu son père et sa mère? L'è veré, tot cein, mā l'avai z'u tot parai on autre malheu. Que l'étai? Eh bin, lo vo dio, ne vu pas vo fère dzoûre et dzaquā pe grand temps. L'avai z'u ein trai z'an trai basquelion! Oi, trai batard se vo voliāi, que ma fāi la poura Grelietta ein étai tota motsetta. L'è bin trist portant, dāi z'affrēe dinse. Bon Dieu t'i possiblio! Poûra Grelietta! Trai ein trai z'an! On paô pas bin mè.

Dan, la poura Grelietta étai setai dein son ottō, tota caduqua ein s'etsaodeint lè pî, quand passe onna dama d'ron Comité qu'on lāi desai lo relèvement de la moralité et que vint dèvesā avoué lî on momeint et s'etsaodā assebin por cein qu'on étai dein lo māi de dèceimbro, quattro ào cinq dzo aprî tsalande et que lo bounan arre-vâe ào galop.

La dama coumeince adan à lāi fère on prîdzo po lāi dere de sè bin conduire, que l'étai épouârā de fère dinse, et patali et patata que, ma fāi, la poura Grelietta pliiorâve quemet on riô. Adan la dama lāi dit dinse :

— N'è-te pas, eh bin! ora vo voliāi bin vo conduire et ne pas tant refère de ciliāi basque-lion. Djurâ-mè que stisse l'è lo derrâi.

— Eh bin, vâ, so repond la poura Grelietta ein segoteint, vo djuro que cilique l'è lo derrâi, l'è lo derrâi... po sti an.

• MARC A LOUIS.

Eloge funèbre. — Relevé, il y a quelques mois, dans un article nécrologique :

« ... La mort est venue le faucher à trente ans à peine, en pleine force et sans que rien prévoyât une fin si prématuée. En ces temps si difficiles où l'agriculture manque de bras, cette perte est doublement sensible et ne sera pas de sitôt remplacée... »

L'ART AUX CHAMPS

C'EST donc aujourd'hui, samedi 1^{er} juillet, à 2 heures, la première d'*Orphée*, au Théâtre du Jorat, à Mézières.

Cette première revêtira un caractère tout spécial de solennité par le fait de la présence de M. Ruchet, président de la Confédération, des représentants des autorités, et de notabilités artistiques et littéraires de la Suisse et de l'étranger.

La seconde représentation, demain dimanche, 2 juillet, à 2 heures, tombant sur l'anniversaire de Gluck (né le 2 juillet 1714, à Weidenwang, Bavière), sera une fête à la mémoire du grand maître classique.

Rappelons que les représentations ont lieu aux dates suivantes :

1. Samedi, 1^{er} juillet, 2 h. après-midi. — 2. Dimanche, 2 juillet, 2 h. après-midi. — 3. Jeudi, 6 juillet, 6 1/2 h. soir. — 4. Samedi, 8 juillet, 2 h. après-midi. — 5. Dimanche, 9 juillet, 2 h. après-midi. — 6. Mardi, 11 juillet, 6 1/2 h. soir. — 7. Jeudi, 13 juillet, 6 1/2 h. soir. — 8. Samedi, 15 juillet, 2 h. après-midi. — 9. Dimanche, 16 juillet, 2 h. après-midi. — 10. Mardi, 18 juillet, 6 1/2 h. soir.

On sait avec quelle perfection artistique a été monté le chef-d'œuvre de Gluck et que l'interprétation en sera irréprochable.

Ajoutons que le comité n'a pas pourvu avec un moindre souci de la satisfaction du public, à la partie matérielle, si l'on peut ainsi dire. Par les soins de MM. de Känel, receveur, et H. Michoud, ancien restaurateur, ont été installés, en d'excellentes conditions, un restaurant, une crèmerie et une buvette, de façon à ce que tous les publics, tous les goûts et toutes les bourses puissent être satisfaits.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Dire ou faire.



Tout le monde a dit et fait un nombre plus ou moins considérable de bêtises en sa vie. Ne pas en convenir, serait en dire une de plus.

Qui fera le dénombrement des « gaffes », manque-à-touche et impairs commis dans une seule vie d'homme? Qui saura jamais toutes les erreurs, les incorrections et les maladresses dont il s'est rendu inconsciemment coupable? A quel chiffre imposant ascenderait ce total représentatif de la bêtise humaine?

Des bêtises qu'on fait et de celles qu'on dit, lesquelles ont le plus de gravité? Cette question a été maintes fois discutée.

« Les paroles volent », enseigne la sagesse des nations, et plus d'un déduira de cette affirmation — quelque peu hasardée, car il y a des paroles qui restent, et c'est en général celles-là même qu'on voudrait voir s'envoler — la conclusion que dire des sottises est infinitement moins grave qu'en faire.

Est-ce bien sûr? L'observation des faits semblerait plutôt prouver le contraire:

Un général loyal et brave « comme son épée » fut appelé un jour à faire partie d'une combinaison ministérielle. Plein de bonnes résolutions, il prend possession de son portefeuille.

Ce qu'il fit, je ne saurais vous le dire. Beaucoup de choses excellentes, sans doute, puisqu'on n'en parla pas, car chacun sait qu'on ne cite guère que les sottises de ceux qui sont au pouvoir.

On peut donc admettre que le général ne fit pas de bêtises. Malheureusement, il en dit: La première fois qu'il se trouva un député pour lui poser une question, le général s'en fut à la tribune et répondit à son interpellateur de façon si satisfaisante qu'... il fut renversé séance tenante... et le gouvernement avec.

Moralité :

Si ce brave général, au lieu de dire des bêtises, s'était, comme ses collègues, contenté d'en faire, le ministère serait encore debout très probablement.

BERT-NET.

La Suisse inconnue. — Ce n'est pas de celle de Victor Tissot qu'il s'agit.

Dans un des contes publiés par le *Journal*, de Paris, nous relevons le passage que voici: ...

« Les hasards d'un même hôtel me mirent en relations avec l'homme, que j'avais à peine entrevu à Paris, et bientôt ces relations se resserrèrent quand, par suite d'un curieux concours de circonstances, nous nous retrouvâmes à nouveau dans le même hôtel d'une ville de Suisse perdue au sommet des Alpes.

» C'était dans le canton de Berne, au val d'Anniviers...»

POUR LES VAUDOIS ET LEURS AMIS

ON sait les services précieux qu'ont rendus et rendent encore aux personnes curieuses des choses de notre passé, les dictionnaires historiques de Levade et de Martignier et de Crouzaz. Publié en 1824 et 1867, ces ouvrages sont aujourd'hui introuvable. Le *Supplément* de M. Favay n'existe lui-même plus en librairie. En entreprenant donc la publication d'un nouveau *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud* et en confiant cet important travail à un historien de la valeur de M. Eug. Mottaz, les éditeurs F. Rouge et Cie, à Lausanne, ont eu une inspiration particulièrement heureuse.

Les premières pages de cette œuvre viennent de paraître. Elles montrent que, loin d'être une simple reproduction des ouvrages précédents, le dictionnaire de M. Mottaz ne fait à ceux-ci que des emprunts relativement minimes. L'auteur et ses colla-

borateurs — dont plusieurs, entre parenthèse, sont aussi des collaborateurs du *Conteur vaudois* — ont tiré parti des nombreuses découvertes archéologiques faites depuis un quart de siècle, et, à côté des notices consacrées aux villes, aux villages, aux châteaux, ont fait d'une quantité de choses de la vie vaudoise l'objet d'articles d'un haut intérêt. C'est ainsi que la première livraison renferme des pages, reproduites en partie plus haut, sur les *Almanachs*; d'autres sur l'*Agriculture* dans notre pays, depuis les premiers âges jusqu'à ce jour; d'autres encore sur l'*Architecture*, etc.

Nous assistons, depuis un certain temps, à un réveil réjouissant de l'intérêt du public pour tout ce qui touche à l'histoire de notre pays, aussi sommes-nous persuadés que, plus que d'autres encore, les lecteurs du *Conteur* feront un chaleureux accueil à ce monument élevé en l'honneur de la patrie vaudoise.

L'ouvrage formera deux volumes grand in-8° d'environ 900 pages chacun, imprimés en deux colonnes sur beau papier garanti sans pâte de bois. Quant à l'exécution typographique, elle ne laissera rien à désirer: un caractère neuf, bien lisible et assez gros a été choisi.

La publication comprendra un maximum de 18 fascicules de 96 pages chacun, qui paraîtront par intervalles de trois à quatre mois.

Le prix de chaque fascicule de l'édition ordinaire sera de fr. 2.50 pour les souscripteurs à l'ouvrage complet.

Remarque importante: dans le cas où le nombre des fascicules dépasserait les 18 prévus, les souscripteurs recevront gratuitement la suite. Il n'y a donc aucune surprise à craindre quant au coût de l'ouvrage.

Accord parfait. — Quelques jours avant la fête de la cuisinière, son bon ami vient lui rendre visite.

— Eh! bien, ma chère, lui demande-t-il en lui donnant un bécot, qu'est-ce que tu voudrais pour ta fête?

— Pour ma fête? Oh! rien, rien du tout, je t'assure.

Alors, le bon ami, entre deux baisers:

— C'est étonnant comme nos idées se rencontrent.

Five o'clock. — Chacun sait que cela est de l'anglais et signifie *cinq heures* ou, si vous aimez mieux: *lunch de cinq heures de l'après-midi*.

Chez nous c'est tout simplement les « thés » qui, à 5 heures ou avant, réunissent nos dames chez l'une ou l'autre d'entre elles ou à la crème-rie et où l'on papote beaucoup, en sirotant forces tasses de thé, en croquant moult brioches.

Et les « petits messieurs » ne dédaignent pas ces thés-flirt où « ça n'a l'air de rien »

Qui donc a inventé ces luchns de la cinquième heure?

Un auteur, à qui nous laissons toute la responsabilité de son assertion, a dit que le « five o'clock » a été inventé par une femme qui, craignant de s'arrondir, coquette avec son estomac. Elle l'amuse sans le contenter et le bourse de gâteaux entre 5 et 7 heures, afin de lui refuser du rosébi entre 7 et 8 heures.

Patakès. — Hier, je rencontre mon ami Z, qui manie le patakès avec maestria.

Comment q' ça vit? Comment q' ça va?

Ça va mieux, merci, j'avais pris froid, mais je me suis mis un « sisnapinse » qui m'a fait du bien; j'ai pu aller voir les « aréoplans » et j'ai même obtenu « un orthographe » de Taddéoli, puis la « calvacade » qui passait juste devant le « prébistère » de mon frère. Il y avait de jolies filles, mais celle qui représentait la reine s'était mise sur la tête un collier « d'hémorroïdes » qui lui allait très mal; c'était du reste un vrai « laidredon » et je ne comprends pas qu'on l'aie « soigie ».

C. B.